

Communiqué de presse

Besançon, Dijon et Neuchâtel, le 24 septembre 2026

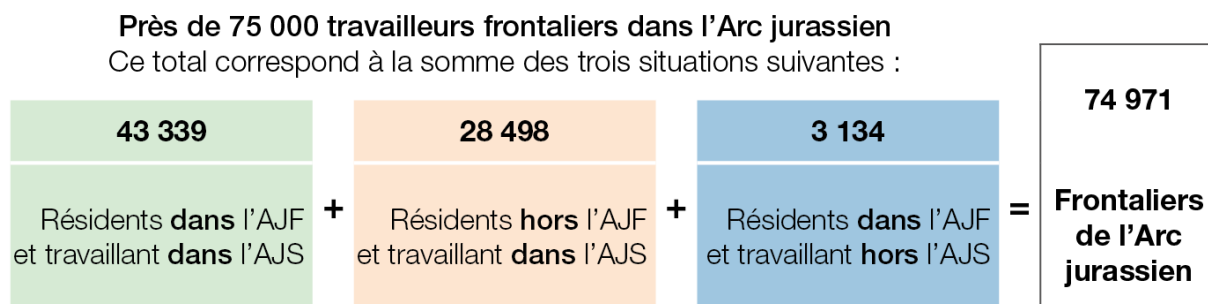
Arc jurassien : une forte croissance de l'emploi frontalier et un bassin de recrutement en expansion

Le travail frontalier dans l'Arc jurassien franco-suisse a connu deux décennies de transformations majeures. Une nouvelle étude de l'Observatoire statistique de l'Arc jurassien (OSTAJ) révèle que si le nombre de travailleurs frontaliers a plus que triplé en vingt ans, la dynamique marque désormais une pause depuis 2023. Cette évolution s'accompagne d'une diversification des secteurs d'emploi et d'un élargissement géographique des mobilités.

Un effectif en forte hausse, mais qui se stabilise

Au premier trimestre 2026, près de 75'000 frontaliers traversent la frontière pour travailler dans l'Arc jurassien, contre 23'400 en 2006. Parmi ceux-ci, près de 58 % travaillent dans les territoires de coopération (voir carte ci-après), soit environ 43'500 frontaliers.

Après des phases de croissance soutenue, notamment durant la période post-Covid où le nombre total de frontaliers a fortement augmenté, passant de 56'300 à 72'100 en deux ans et demi, ce rythme de progression ralentit depuis 2023 dans un contexte économique moins dynamique, marquant la fin d'une trajectoire de croissance ininterrompue sur vingt ans.



L'emploi frontalier se diversifie au-delà de l'industrie

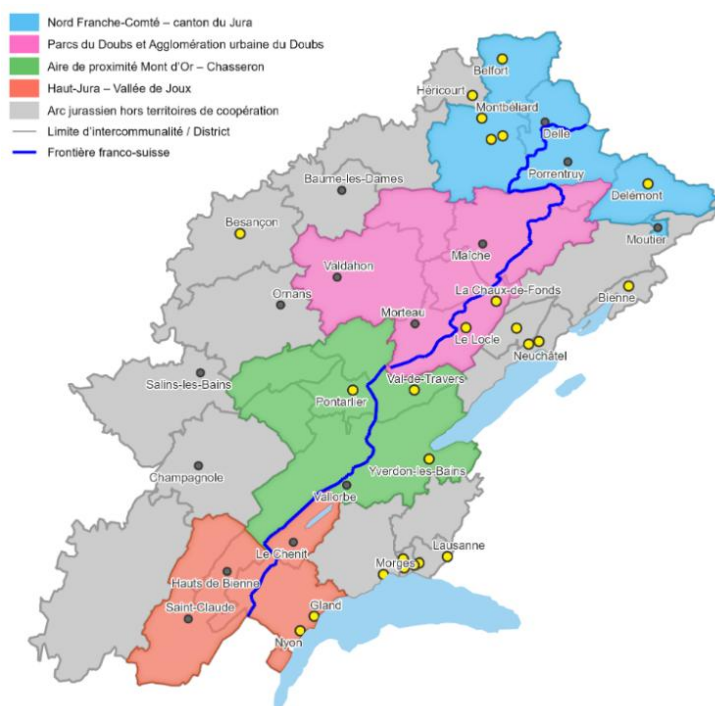
Si l'industrie, dont notamment l'horlogerie, reste le premier secteur d'emploi des travailleurs frontaliers dans l'Arc jurassien suisse, sa part relative recule au profit des services. Elle est ainsi passée de 46 % à 32 % en vingt ans, non pas en raison d'un recul industriel, mais d'une croissance plus rapide des activités tertiaires. Inversement, les services orientés vers les entreprises ont vu leur part progresser de 6 % à 15 % et le secteur santé et social de 8 % à 13 %, reflétant une diversification de l'emploi transfrontalier et une évolution des besoins du territoire. Cette dynamique permet aux flux internes, historiquement liés à l'industrie et donc sensibles aux cycles conjoncturels, de s'adapter aux fluctuations économiques grâce à une structure d'emploi plus résiliente.

Les frontaliers ne résident plus uniquement dans les intercommunalités frontalières. 74% d'entre eux vivent dans une intercommunalité frontalière contre 85 % en 2006, et 9 % résident désormais hors des territoires de coopération historiques, contre moins de 3 % vingt ans auparavant. Le canton de Vaud concentre à lui seul près de 57 % de la croissance régionale, de par la présence de pôles tertiaires comme la recherche, les technologies médicales et la finance. Cette diffusion nouvelle des emplois frontaliers témoigne d'un élargissement du bassin de recrutement, les employeurs suisses s'adressant désormais à un espace géographique plus vaste et plus éloigné de la frontière.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire **jusqu'au 27 septembre 2026**, au moyen du formulaire en ligne : [lien d'inscription](#)

Mis en place en 2005, l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) est un outil d'observation et d'information statistique harmonisée entre les régions suisse et française de l'Arc jurassien. Il est piloté conjointement par les partenaires d'Arcjurassien.org, soit la Région et la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté ainsi que les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud réunis au sein d'**arc**jurassien.ch. Au niveau opérationnel, l'OSTAJ est piloté par l'Insee Bourgogne-Franche-Comté, le service de statistique du canton de Neuchâtel et Statistique Vaud.

Les données utilisées dans cette étude sont issues de la Statistique des frontaliers (STAF) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Des retraitements ont été réalisés afin de disposer d'une information à l'échelle communale côté français, à partir des données disponibles au niveau du code postal de résidence. Pour plus de détails sur les sources, les traitements et les méthodes d'analyse, voir la note méthodologique à la fin de l'étude.



Source : OFS © Eurogeographics pour les limites administratives - Traitement OSTAJ 2026

Pour tout complément d'information statistique

France : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, + 33 6 63 30 50 36, DR25-OSTAJ@insee.fr

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté : Cécile Hermier - tél. : +33 3 80 44 64 05